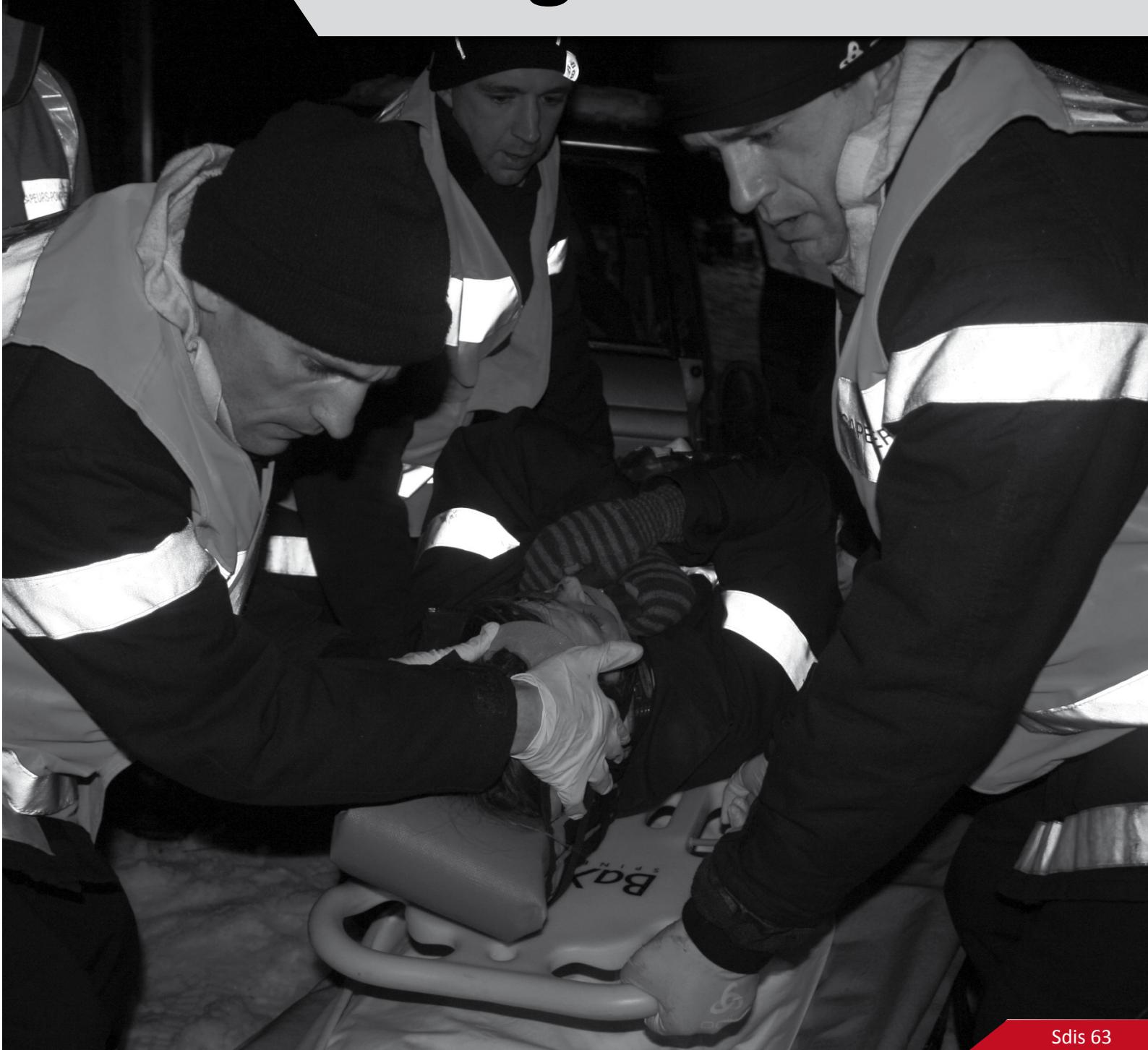


Les techniques de cueillette et de relevage des victimes



Cueillette d'une victime dans un VL immobilisé sur le toit

Cette technique permet l'extraction en sécurité d'une victime, hors d'un véhicule léger reposant sur le toit :

- soit après immobilisation préalable du rachis cervical de la victime à l'aide d'un collier si elle repose en position dorsale
- soit en l'absence de toute immobilisation préalable dans les autres positions.



» Nombre de sauveteurs : 5 sauveteurs minimum

» Liste du matériel

- Collier cervical
- Plan dur avec sangles ou MID

» Risques et contraintes

Le chef d'agrès doit adapter sa technique de cueillette en fonction des possibilités offertes par le véhicule accidenté

L'action des sapeurs-pompiers doit être coordonnée

» Points clés

- Maintenir en permanence la tête
- Respecter de l'axe «tête-cou-tronc»
- Ne jamais prendre appui sur la victime pour se positionner
- Insérer le plan dur dans l'axe tête-bassin

» Critères d'efficacité

L'extraction de la victime sur le plan dur ou le MID ne doit pas augmenter une douleur ni aggraver une lésion préexistante

Fiche 5

Cueillette d'une victime dans un VL immobilisé sur le toit

Cueillette d'une victime dans un VL immobilisé sur le toit

» Réalisation

►► 1

Sauveteur n°1 :

Assurer le maintien de la tête



Sauveteur n°2 :

Poser un collier cervical, si possible

Sauveteurs n°3, n°4 et n°5 :

Libérer un espace de travail en inclinant ou retirant les dossier des sièges

►► 2

Sauveteur n°2 :

Relayer le maintien tête par une prise occipito-mentonnière



Positionner les autres équipiers sur la base d'un pont amélioré, adapté à la configuration et à l'espace disponible, en respectant impérativement la rectitude de l'axe « tête-cou-tronc »

►► 3

Procéder au relevage en engageant le plan dur, par le hayon du véhicule, dans l'axe de la victime



Cette manœuvre coordonnée s'effectue au commandement de l'équipier de tête

►► 4

Repositionner correctement la victime, si nécessaire, en utilisant la technique du «soulager-glisser-halte»

À cet effet, tout en assurant un maintien tête en position latéro-latérale, 2 équipiers saisissent la victime de part et d'autre, sous les aisselles et un troisième l'enjambe au niveau du bassin afin de placer ses mains sous la taille



Au commandement :

-«soulager» : soulager le poids de la victime sans la décoller du plan dur

-«glisser» : glisser la victime vers le haut du plan dur tout en continuant le mouvement de rotation si nécessaire, afin de la réaxer

-«halte» : commandement d'arrêt de l'action donné par l'équipier à la tête lorsque la victime est en position adéquate ou n'importe quel sapeur-pompier lorsqu'il a besoin de reprendre une position plus adaptée

Cueillette d'une victime dans un VL immobilisé sur le toit

» Réalisation

►► 5

Conserver le maintien bassin, afin d'éviter que la victime ne glisse

Extraire la victime

Immobiliser la victime sur le plan dur au moyen de la sangle araignée

Contrôler la motricité et la sensibilité de chaque membre



►► 6

Si l'espace de manœuvre à l'arrière du véhicule n'est pas suffisant ou si l'axe « tête-cou-tronc » de la victime ne permet pas une extraction par la lunette arrière, cette même technique est réalisable par le côté du véhicule soit par simple ouverture des portes, soit après désincarcération (technique du montant)



► Victime face contre sol

►► 1

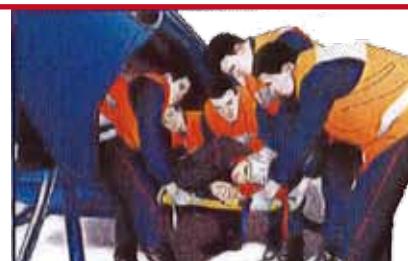
La technique est similaire à celle-ci-dessus. Toutefois, le plan dur est utilisé sans immobilisateur de tête et la pose du collier cervical ne doit pas être réalisée



► Victime sur le côté

►► 1

La technique est similaire à celle décrite ci-dessus. Toutefois, le collier cervical n'est posé que si cela est possible et le plan dur est utilisé sans immobilisateur de tête ; Un maintien-tête permanent doit être assuré et un coussin est posé sous la tête pour un soutenir le poids dès que la victime est sur le plan dur



Après l'extraction, l'immobilisation générale peut être envisagée dès que la victime est placée dans une position adaptée à son état.

» Cas particuliers

Dans le cas d'une victime en arrêt cardiaque, un dégagement d'urgence doit être effectué dans la mesure du possible pour réaliser les gestes de secours adaptés. Si la victime ne peut être immédiatement dégagée, les techniques de réanimation sont réalisées en les adaptant à sa position.